

Information importante sur le placement des nouveaux répartiteurs de frais de chauffage.

Tous nos répartiteurs de frais de chauffage sont installés dans le respect des normes Européennes, EN834 pour les répartiteurs électroniques et EN835 pour les répartiteurs à évaporation. Ces normes sont considérées comme des règles de l'art : elles représentent le meilleur état des connaissances établi par des comités techniques d'experts dans le domaine de l'utilisation et la pose de répartiteurs en vue de répartir les frais de chauffage collectifs.

La norme standard est donc : placement sur la face avant, mi-longueur, $\frac{3}{4}$ de la hauteur (mesuré à partir du bas). Des règles spécifiques s'appliquent pour des convecteurs, radiateurs sèche-essuies et radiateurs plinthe. Radiateurs à panneau avant amovible, alimentation mixte (chauffage et électricité), équipé d'un système de ventilation actif (PE Jaga DBE), chauffage par le sol... ne sont pas compatibles avec les répartiteurs de frais de chauffage et nécessitent un compteur d'énergie.

En tant que professionnel favorisant l'application stricte de ces normes au nom de l'équité, il est de notre devoir de les appliquer et de vous en informer de leur existence. La norme ne prévoit aucune autre méthode de placement.

Si vous avez des réticences à avoir un répartiteur posé au milieu de vos radiateurs designs, notre technicien ne respectera pas alors la norme.

Une dérogation peut être envisagée mais uniquement avec l'accord explicite du propriétaire de l'appartement qui en informera si besoin le gestionnaire de l'immeuble.

Dans un tel cas, le répartiteur de frais de chauffage sera fixé sur la surface de chauffe du radiateur, à un endroit qui ne désavantagera pas les autres occupants qui ont une installation conforme. Des fixations sur des panneaux amovibles, face avant ou latérale, sont exclues. La sonde déportée sera montée au mieux sur l'arrière du radiateur, et le répartiteur même est monté à côté, sur le mur. **Cette fixation n'étant pas réglementaire, nous ne garantissons pas la précision de la mesure. Des enregistrements de consommation plus élevés peuvent se produire.** Si tel est votre choix, **110 € par répartiteur** de frais de chauffage seront facturés (hors tva). Si nous devons planifier un nouveau rendez-vous pour effectuer ce travail, des frais de déplacement supplémentaires seront aussi portés en compte.

En aucun cas nous n'accepterons de réclamation en ce qui concerne cette installation hors norme car par la présente, vous avez été avisé des problèmes éventuels.

AUTORISATION DE POSE DE REPARTITEURS DES FRAIS DE CHAUFFAGE, CONFORMEMENT AUX NORMES EN834 (électroniques) ou EN835 (évaporateurs) RELATIVES A LA POSE.

Immeuble code : Adresse :

Appartement :

1) Je suis propriétaire / occupant de l'appartement et je suis

- d'accord avec le placement suivant les normes Européennes** comme décrites ci-dessus.

Nom et signature

- pas d'accord, voir verso

2) Je ne suis pas propriétaire, ses coordonnées sont (nom, numéro de téléphone, adresse mail):

.....

**AUTORISATION DE DEROGATION AUX NORMES
EN834 (électroniques) ou EN835 (évaporateurs) RELATIVES A LA POSE
DE REPARTITEURS DES FRAIS DE CHAUFFAGE.**

Immeuble code : Adresse :

Appartement :

Propriétaire / occupant :

Après avoir lu les informations relatives au placement des répartiteurs de frais de chauffage dans mon appartement susmentionné, **j'autorise à Techem de déroger aux règles de pose** et de placer les répartiteurs de manière discrète sur mon (mes) radiateur(s) et signe cette demande en connaissance de cause.

Signature et date :

A compléter par le technicien :

No répartiteur(s)		
Lieu		
Genre radiateur	<input type="checkbox"/> Panneau <input type="checkbox"/> Décoratif	<input type="checkbox"/> Convecteur <input type="checkbox"/> Eléments
Façon fixation	<input type="checkbox"/> Convecteur	<input type="checkbox"/> Vissé <input type="checkbox"/> Collé
Raison dérogation	<input type="checkbox"/> Esthétique <input type="checkbox"/> Accès <input type="checkbox"/> Incompatibilité technique	

Commentaire supplémentaire:

.....

.....

.....

.....

.....